

**Quatrième (4ème) Session ordinaire
de la Conférence des Chefs d'Etat du G-5 Sahel
(Niamey, 06 février 2018)**

DRAFT-3

Discours Bilan

Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA
Président de la République, Président en exercice du G5 Sahel.
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet.

Mon cher frère ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger,

- Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
- Mesdames et Messieurs les Ministres du G5 Sahel,
- Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
- Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations-Unies,
- Monsieur le Représentant du Président de la Commission européenne,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Missions Diplomatiques, et Représentants des organisations Internationales,
- Monsieur le Président du Comité de Défense et de Sécurité du G5 Sahel,
- Monsieur le Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel,
- Monsieur le Secrétaire permanent du G5 Sahel,
- Honorables Invités,
- Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand honneur et le grand plaisir de présider l'ouverture de cette Quatrième (4ème) Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G-5 Sahel, et de dire très sincèrement merci à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu accepter de rehausser de leur présence ce sommet, qui marque une nouvelle étape décisive dans la continuité du processus de rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'espace G5 Sahel.

Je voudrais saluer en particulier notre frère **ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger**, qui a bien voulu accueillir ce Sommet, ainsi que les Chefs d'Etat du G5 Sahel, les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense et de Tutelle de notre Institution, qui y participent, traduisant ainsi la profondeur des liens de fraternité qui nous unissent, et la solidité des relations de coopération et de solidarité qui existent entre nos Cinq pays.

Il y a exactement un an que nous nous sommes retrouvés à Bamako dans le cadre de la Troisième (3ème) conférence ordinaire du G5 Sahel.

Et, aujourd'hui, grâce à Dieu, le sentiment d'un même destin nous unit, plus que jamais.

En effet, Nous demeurons unis par des liens solides, qui ne reposent pas seulement sur le partage de la géographie de notre espace commun, mais qui s'appuient aussi, et surtout, sur la singularité de notre longue histoire commune, et les relations humaines, culturelles, et économiques séculaires, unissant nos peuples sahéliens.

Ces liens solides reposent, dis-je, sur notre ferme attachement aux mêmes valeurs, aux mêmes principes, et aux mêmes aspirations à la paix et à la sécurité, au progrès et à la prospérité, dont nous tirons chaque jour les enseignements, et qui nous permettent de nous appuyer sur le passé pour construire notre devenir commun.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Notre Quatrième (4ème) Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat intervient à un moment crucial, où nous faisons face aux mêmes dangers, aux mêmes défis, si variées qu'en soient les sources et les manifestations.

Cette conjoncture est aggravée par la recrudescence du terrorisme, de la radicalisation, de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale organisée, qui remettent en cause la survie même de nos États, dans un environnement marqué, essentiellement, par les trafics en tout genre, notamment la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.

Indéniablement, dans ce contexte, le G5 Sahel constitue un rempart face aux risques d'expansion de ces défis sécuritaires, vers le reste du monde, particulièrement l'Europe.

Ces défis nous incitent à mutualiser nos efforts et à nous rassembler davantage.

Ils nous conduisent à renforcer les instruments de coopération militaire, sécuritaire, et d'intégration régionale du G5 Sahel, et à édifier des partenariats stratégiques avec l'ensemble des acteurs de la Communauté internationale.

A cette ambition renouvelée, s'affirme la nécessaire appropriation par les Institutions du G5 Sahel, de l'ensemble des stratégies, politiques et programmes, en cours d'exécution ou en gestation, aux plans politique, institutionnel, opérationnel et financier.

Il s'agirait, pour nous, de bâtir une véritable Communauté-G5 Sahel, soutenue par de nouveaux instruments avec une instance exécutive chargée du "Pilotage politique du G5S"; un système de financement, et de gestion administrative et financière crédible et transparent; un "**Fonds Fiduciaire**" destiné à recevoir les contributions des partenaires en faveur de la Force conjointe; un "**Groupe de soutien**" associant les partenaires bilatéraux et multilatéraux; et, une "**Stratégie de communication et d'information**" proactive pour pallier les insuffisances médiatiques constatées.

Laissons-nous guider par cette vision stratégique porteuse d'avenir.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Depuis notre 3ème sommet ordinaire de Bamako, tenu le 6 février 2017, sous le thème central : "**La situation sécuritaire au Mali et son impact sur l'espace Sahélien**", des progrès tangibles ont été accomplis, qui nous ont permis un passage à une étape supérieure dans l'engagement contractuel de nos pays en matière de défense et de sécurité.

L'endossement par l'Union Africaine du Concept stratégique d'opérations de la Force conjointe (CONOPS), le 13 avril 2017, a donné lieu à d'intenses actions diplomatiques pour assurer que le G5 Sahel dispose des capacités dont il a besoin afin de promouvoir notre sécurité collective, et défendre des millions de sahéliens et de leurs biens.

Entre autres réalisations importantes :

Nous avons accentué notre réponse militaire et sécuritaire par des efforts additionnels de mutualisation, en étroite coordination avec l'Union Africaine, les Nations Unies, et les autres Partenaires Stratégiques et Techniques, particulièrement l'Union européenne, la France et les Etats Unis; des efforts qui ont conduit à la mise en œuvre effective de la Résolution N° 00-01/2017 du 06 février 2017 sur la Force Conjointe.

Sous votre impulsion, chers frères et collègues, la Présidence en exercice du G5 Sahel a activement pris part, à plusieurs sommet et réunions de haut niveau, qui ont été couronnés par d'importantes décisions et orientations, dont particulièrement :

- le Sommet des Chefs d'Etat du G5 Sahel avec la France, tenu à Bamako le 2 juillet 2017.
- la réunion de haut niveau des Chefs d'Etat sur le G5S, tenue le 18 septembre 2017 à New York, en marge de la 72ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et
- le Sommet de la Celle Saint-Cloud sur la FC-G5 Sahel, tenu le 13 Décembre 2017.

Sur un tout autre plan, Nos Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense, et de Tutelle ont initié une série de rencontres régionales et internationales, notamment :

- la 679^{ème} Réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS) du 13 avril 2017, consacrée à l'examen du Concept Stratégique d'opérations de la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5-S).
- la réunion ministérielle du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Force conjointe du G5 Sahel (New York, 30 octobre 2017), et
- la 1ère réunion ministérielle conjointe du G5 Sahel, regroupant les Ministres en charge des Affaires Etrangères, de la Défense et de Tutelle du G5 Sahel, tenue à Bamako le 8 janvier 2018.

Ces multiples rencontres auxquelles s'ajoutent la réunion de travail des Ministres de la Défense, des Chefs d'état-major des Armées, et du COMANFOR-G5S sur la mise en œuvre des orientations du Sommet de la Celle Saint-Cloud sur la FC-G5 Sahel, tenue à Paris, le 15 janvier 2018, et la session de travail conjointe des Ministres des Affaires Etrangères du G5S et de l'UE de Bruxelles, le 11 décembre 2017, ont acté l'opérationnalisation effective de la FC-G5S à travers, notamment :

- l'adoption à l'unanimité des résolutions 2359 (2017) du 21 juin 2017, et 2391(2017) du 9 décembre 2017 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- l'adoption par la 44ème session ordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI de la Résolution 55-44/POL sur la FC-G5S.

Dans cette dynamique, Nous avons procédé à l'inauguration du Poste de Commandement interarmées Tactique (PCIAT) de la FC-G5S, le 9 septembre 2017 à Sévaré, Mopti, et déclaré la capacité opérationnelle initiale de la Force, le 17 octobre 2017.

Aussi, le Comité de Défense et de Sécurité (CDS) et le Commandement de la Force conjointe ont-ils posé des actes majeurs au plan opérationnel, dont particulièrement :

- le lancement des opérations militaires baptisées "Haw-bi" et "Pagnali" dans le fuseau centre, respectivement, le 1er novembre 2017 et le 15 janvier 2018, pour rendre la Force conjointe plus opérationnelle, plus solide et plus structurée.
- l'élaboration du maillage juridique relatif à l'encadrement du "Droit de poursuite et autres aspects liés à l'extraterritorialité", dans la perspective des opérations militaires transfrontalières conjointes visant à assurer la protection des droits humains; de l'action humanitaire et l'assistance aux populations.
- le renforcement de l'architecture institutionnelle de la Force, qui s'appuie désormais sur trois (3) évolutions majeures; à savoir:
 - l'intégration des Ministres en charge de la Défense à la Chaîne de Commandement opérationnel de la FC-G5S;
 - le placement des troupes de la FC-G5S sous le contrôle opérationnel du Commandant de la Force conjointe.
 - la désignation du Ministre en charge de la Défense du pays assurant la présidence en exercice comme Ordonnateur du budget de la Force. Le Secrétaire permanent est désigné comme Ordonnateur-Délégué.

Nous avons, aussi, progressé de manière significative dans le développement du Concept stratégique d'opérations de la Force conjointe (CONOPS) par l'élaboration, le 08 décembre 2017 à Bamako, du "*Cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement de la composante Police de la Force conjointe du G5 Sahel*", qui met en place un mécanisme de suivi, avec les partenaires internationaux, des questions liées aux Droits de l'Homme et au Droit International Humanitaire au sein de la FC-G5S.

Tout au long de ce processus, de Bamako, à Addis-Abeba, en passant par New York, Washington, Bruxelles et Paris, nous n'avons cessé, de réitérer la ferme détermination des Chefs d'Etat du G5 Sahel à compter initialement sur les moyens propres de nos Etats membres dans l'opérationnalisation rapide de la Force conjointe, tout en favorisant l'accompagnement indispensable de l'Union Africaine, de l'ONU, de l'Union Européenne, de l'OCI, et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Forts de ces progrès, nous nous sommes fixés l'objectif "*Pleine Capacité Opérationnelle de la Force conjointe à l'horizon Mars 2018*" : une Force étroitement interconnectée, équipée, formée, entraînée et commandée de manière à pouvoir opérer ensemble et avec les partenaires.

Pour atteindre cet objectif, **il sera indispensable** d'opérationnaliser, sans délais, le **Fonds fiduciaire** destiné à recevoir les contributions des donateurs à la Force conjointe, et de valider le manuel de procédures spécifiques relatif à la gestion dudit Fonds.

Il sera indispensable d'accélérer la mise en œuvre des dispositions de la Résolution 2391(2017) sur la FC-G5S, notamment, la conclusion de l'**Accord technique** de soutien opérationnel et logistique de la MINUSMA à la Force conjointe, pour faire progresser la protection des bataillons déployés dans la zone d'opération, l'équipement, la surveillance et l'entraînement.

Il sera indispensable de préciser d'urgence les responsabilités de coordination, voire de planification, devant être attribuées au PC principal de la Force, de définir les modalités de génération et de certification des unités affectées à la FC-G5S, d'échange de renseignement et d'appui opérationnel réciproque avec les pays du G5 et Barkhane, d'une part, et avec la MINUSMA, de l'autre, et d'accélérer l'amélioration des connexions et l'assistance entre le Commandement de la Force conjointe, et les Forces partenaires dans l'espace du G5 Sahel.

Il sera indispensable de créer et d'opérationnaliser le "**Groupe de soutien**", conformément au CONOPS et à la résolution 2391(2017) du CSNU en vue d'assurer le plaidoyer politique au profit de la FC-G5S.

Il sera indispensable, enfin, de mettre en place l'équipe chargée de la communication au sein de la FC-G5S, et la désignation d'un porte-parole de la FC-G5S, comme convenu lors de la 6ème réunion extraordinaire du CDS, tenue à Bamako, le 7 janvier 2018.

Et, à côté des efforts substantiels déployés au fuseau Centre et des formes d'appui offert par le Royaume d'Arabie Saoudite, notamment dans le domaine du soutien aérien, **il sera indispensable** pour le Comité de Défense et de Sécurité (CDS) et le Commandement de la Force conjointe d'identifier de nouvelles coopérations plus étroites avec les partenaires internationaux en vue d'acquiescer les capacités clés, et pour définir ce dont nous avons prioritairement.

Enfin, pour atteindre l'objectif "*Pleine Capacité Opérationnelle de la Force conjointe à l'horizon Mars 2018*", **il sera indispensable** de réussir l'ultime rendez-vous international qui interpelle le G5S dans l'immédiat; à savoir l'organisation de la "*Conférence internationale sur la sécurité et le développement au Sahel*", prévue le 23 février 2018 à Bruxelles, qui vise à mobiliser des contributions suffisantes en faveur de la pleine montée en puissance de la Force Conjointe.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

En plus du travail important accompli au plan de l'opérationnalisation effective de la Force conjointe, d'autres avancées remarquables ont été enregistrées en matière de défense et de Sécurité, courant l'année écoulée, particulièrement:

- la mise en place du "Bureau Défense et Sécurité" du Secrétariat permanent du G5 Sahel,

- le démarrage du projet "*Groupes d'Actions Rapides-Surveillance et Intervention au Sahel (GAR-SI)*,
- l'opérationnalisation du Collège Sahélien de Sécurité (CSS) du G5 Sahel à Bamako,
- le lancement du processus de création du Centre d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (CSAMAP),
- la tenue à Bamako du "Dialogue de haut niveau sur Genre-Radicalisation et Extrémisme Violent".

Sur un tout autre plan, nous demeurons persuadés que la réponse sécuritaire, aujourd'hui concrétisée par la Force conjointe du G5S, devrait être accompagnée et complétée par des mesures destinées à renforcer la gouvernance, le développement ainsi que la résilience de la population sahélienne.

Dans ce cadre, nous pensons que le plan d'appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, déjà annoncé, devrait permettre d'harmoniser les efforts des partenaires régionaux et internationaux, et de définir un appui effectif pour le Sahel, en général.

Par ailleurs, l'Alliance avec le Sahel, à laquelle sont associés la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), permettrait de fédérer les partenaires internationaux dans l'aide qui doit être apportée pour favoriser le développement de la région.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Il s'agirait pour le G5 Sahel d'accompagner les opérations militaires et sécuritaires par des actions économiques, culturelles, d'éducation et de dé-radicalisation pour éliminer les causes profondes de l'insécurité, par l'élaboration d'une nouvelle approche intégrée visant la coordination optimale de l'appui de la communauté internationale, et l'accès à des moyens financiers importants, et à davantage de flexibilité et d'allègement dans la mise en œuvre des instruments de coopération et d'accroissement des investissements privés.

Couvrant à la fois sur la sécurité, la stabilisation à court-terme et le développement à moyen et long terme, cette approche intégrée aura pour objectif global le rétablissement de la sécurité, de la justice, de l'Etat de droit, de la cohabitation pacifique des communautés, de la fourniture des services de base.

Elle devrait, surtout, favoriser la création d'opportunités d'emploi pour la jeunesse, et ouvrir la voie à de véritables investissements socio-économiques, particulièrement dans les régions les plus périphériques et vulnérables.

Pour sa mise en œuvre, cette approche intégrée nécessiterait, particulièrement :

- le renforcement des capacités juridiques et institutionnelles, de coordination et de suivi-évaluation du Secrétariat permanent du G5S.
- l'appui de la Communauté internationale aux plans nationaux pour la stabilisation, la sécurité et le développement, notamment dans les zones instables et fragiles, tels que le PSRIC au Mali et le PUS au Burkina Faso.

Nous soutenons, à cet égard, les efforts déployés par le Secrétariat permanent du G5 Sahel, et appelons la communauté internationale à apporter tout le soutien requis à la Table-ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Programme d'Investissements Prioritaire- PIP : Première phase (2018-2020), prévue courant 2018.

Nous pensons, toutefois, que cette Première phase (2018-2020) du Programme d'Investissements Prioritaire-PIP devrait davantage s'inscrire dans le cadre d'une approche holistique répondant aux causes profondes des problèmes et de l'instabilité que rencontrent les pays du G5S, tout en résolvant la question d'inadéquation entre les projets PIN, PIR et le PIP, voire la non-conformité de certains projets-PIP aux plans et programmes de développement adoptés et soumis aux partenaires.

Autrement dit, il faudrait résoudre toute éventuelle inadéquation entre les projets PIN, PIR et le PIP, voire la non-conformité de certains projets du PIP aux plans et programmes de développement adoptés et soumis aux partenaires.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi de dire quelques mots sur l'état de mise en œuvre de certaines décisions prises par notre Institution, pour noter, avec satisfaction, la suppression des visas entre le Tchad et le Mali, le 12 septembre 2017, la finalisation de la feuille de route sur le processus de suppression des frais d'itinérance entre les pays du G5 Sahel, et la célébration simultanée par les Cinq (5) États membres du 19 décembre : *"Journée du G5 Sahel"*.

Je voudrais, toutefois, inviter le Secrétariat permanent à redoubler d'efforts pour faire avancer le Projet de construction du chemin de fer "le Trans-sahélien", le Programme d'Appui à la lutte contre la prolifération des armes légères et la criminalité organisée dans les zones frontalières, l'élaboration du Document-Cadre sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, et l'opérationnalisation de la Plateforme des Femmes du G5 Sahel et la gestion des réseaux des Jeunes et des Journalistes.

S'agissant du projet *"Air Sahel"*, le Sommet devrait statuer sur le rapport complémentaire élaboré par IATA, ainsi que les résultats de l'étude devant être validés par le Comité des Ministres en charge de l'aviation civile du G5 Sahel.

Quant à la *"Stratégie intégrée de la jeunesse G5 Sahel"*, nous saluons l'engagement du PNUD à financer intégralement l'élaboration de l'étude de ce projet.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Malgré les moyens limités qui sont les nôtres et la multiplicité des défis auxquels nous sommes confrontés, vous avez bien voulu apporter l'ample évidence de notre ferme volonté de mener le combat contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Cette volonté indéfectible a inspiré nos partenaires stratégiques et techniques bilatéraux et multilatéraux.

Elle a encouragé un nouvel élan aux politiques de défense et de sécurité, et au processus d'intégration socio-économique des pays du G5 Sahel, ce qui s'est traduit dans des résultats mesurables.

Intervenant dans le contexte que je viens de décrire, le présent Sommet nous permettra, j'en suis persuadé, de renforcer davantage la dynamique actuelle de mobilisation régionale et internationale.

De façon plus spécifique, quatre éléments sont cruciaux dans l'action future du G5 Sahel.

D'abord, la persistance et la multiplicité des défis sécuritaires a confirmé toute la pertinence de la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), dont l'opérationnalisation et le déploiement est "d'utilité publique et universelle", car elle constitue une "digue pour le monde", en matière de lutte contre le terrorisme, car les risques et vulnérabilités qui affectent notre espace impactent directement le bien-être des populations sahéliennes.

Je ne le répéterai jamais assez : "le Sahel est une digue si elle rompt, les effets de sa rupture s'épandront sur son voisinage immédiat qu'est l'Europe", d'où l'exigence pour la Communauté internationale, et particulièrement l'ONU et l'Union européenne, d'accompagner résolument le G5 Sahel dans la consolidation des partenariats sécuritaires, qui nous lient, et la mise en œuvre d'actions novatrices de développement dans notre sous-région.

Dans cette perspective, le Sommet devrait réaffirmer avec force l'impératif de mobilisation d'un soutien international, conséquent, prévisible et dans la durée, qui bénéficierait à tous les bataillons de la FC- G5

opérant sur l'ensemble du périmètre couvrant les trois fuseaux (Centre, Est et Ouest) de ladite Force, aux plans logistique, opérationnel et financier.

Il s'agirait, à cet égard, d'ouvrir la voie à l'adoption progressive par le CSNU de mesures plus ambitieuses et plus déterminantes qui seraient à la hauteur des attentes des Etats et des populations sahéniennes; à savoir:

- un mandat robuste proportionné au degré de la menace dans lequel évolue la force conjointe, serait de nature à renforcer la capacité de la FC-G5S à remplir pleinement ses objectifs, sous le Chapitre VII de la Charte de l'ONU.
- un dispositif financier prévisible et durable de la Force conjointe, y compris à travers l'ONU sur financement obligatoire.
- un soutien opérationnel et logistique beaucoup plus large des Nations Unies à la Force conjointe, en termes de moyens de communication, d'équipements, de réalisation d'infrastructures à court et moyen terme sur le terrain afin de renforcer l'efficacité et la portée de ses opérations.

Ensuite, la pleine opérationnalisation de la Force conjointe doit s'accompagner d'une action plus profonde en faveur du développement et de la stabilisation. A cette fin, l'architecture institutionnelle dans laquelle s'inscrit le Secrétariat permanent du G5 Sahel doit se développer pour assurer la complémentarité de l'action sécuritaire avec les différentes initiatives dans le domaine du développement, y compris l'Alliance avec le Sahel.

Par ailleurs, le Sommet devrait mettre un accent particulier sur l'importance des partenariats stratégiques dans l'atteinte de nos objectifs, notamment:

- la mise en œuvre mise de la Résolution 55-44/POL de la 44ème session ordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI sur la FC-G5S.
- la tenue de la Conférence ministérielle de coordination et d'appui à la FC-G5S, prévue à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite.
- la mise en œuvre de la Feuille de route Système des Nations Unies-SPG5S (Partenariat 2017-2020) sur les projets phares de l'axe Résilience et Développement humain du PIP.

Enfin, le Sommet devrait mettre en relief l'importance que revêt la réforme des structures et des procédures du Secrétariat permanent du G5 Sahel afin de rechercher des gains d'efficacité, qui conforteraient nos partenaires.

**-Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G5 Sahel,
-Mesdames, Messieurs,**

Nous sommes réunis à un moment particulièrement difficile pour le Sahel.

Cependant, cette période de crise offre une occasion unique de consolider la vision et les actions de notre Institution commune, le G5 Sahel.

Nous devons saisir cette chance et tracer une voie nouvelle pour le développement du G5 Sahel. Une volonté politique sans faille, s'appuyant sur les aspirations profondes de nos peuples, et le soutien de la communauté internationale, est nécessaire à cet effet.

J'ai évoqué tantôt les progrès réalisés par le G5 Sahel en matière d'opérationnalisation de la Force conjointe, ainsi que des défis sécuritaires à relever afin de permettre à notre sous-région de se consacrer entièrement aux questions du développement.

Ces progrès n'auraient pas été possibles si le G5 Sahel n'avait bénéficié de l'accompagnement politique de l'Union Africaine (UA), et son soutien technique apporté à l'état-major de la Force.

Ces progrès, dis-je, ne pourront être consolidés sans l'appui matériel, financier et logistique des partenaires stratégiques parmi lesquels les Nations Unies, l'Union Européenne et l'OCI occupent une place primordiale.

Permettez-moi, donc, tout en appelant à la matérialisation formelle et dans les meilleurs délais, des engagements de soutien annoncés, de leur exprimer de cette tribune, toute notre appréciation pour leur contribution à la restauration et à la consolidation de la paix et de la sécurité dans notre espace.

Je voudrais, également, saluer le leadership et l'engagement soutenu apporté par la France à la FC-G5S; un soutien de haute importance, à travers non seulement une assistance opérationnelle menée par l'opération Barkhane, des actions de conseil et de formation, mais aussi en matière de soutien matériel et en équipements.

Il me reste à remercier le Président ISSOUFOU MAHAMADOU, les Autorités et le peuple frère du Niger pour leur accueil chaleureux et leur fraternelle hospitalité à l'occasion de ce Sommet.

Convaincu que nos échanges nous permettront d'aller de l'avant dans la concrétisation de l'ensemble de nos projets, Je souhaite plein succès à nos travaux, et je déclare solennellement ouverts les travaux de la Quatrième (4ème) Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G-5 Sahel.

Je vous remercie. /-